



# Le territoire Bugey Sud face au changement climatique



Le changement climatique est le fait majeur du siècle qui impacte déjà et impactera davantage dans le futur notre environnement et nos modes de vie. Il concerne tous les domaines qui préoccupent les territoires au quotidien : l'habitat, la mobilité, la ressource en eau, l'énergie, la qualité de l'air, les déchets, l'activité économique, un cadre de vie sain et agréable pour tous. Cette production vise à mieux connaître et appréhender le territoire de l'Ain face au changement climatique au travers de l'analyse de différents critères, dans l'objectif de guider l'action des décideurs sur les territoires.

## Vulnérabilité du territoire



**Ancienneté du  
parc bâti**

**46,5 %** du parc bâti  
antérieur à 1970

34,1 % en moyenne dans l'Ain



**Précarité  
énergétique**

**25 %** de la population en  
précarité énergétique  
logement ou carburant

20,3 % en moyenne dans l'Ain



**Dépendance  
à la voiture**

**70 %** des actifs travaillent hors  
de leur commune de  
résidence  
77,4 % en moyenne dans l'Ain

**13,8 %** des actifs se déplacent  
autrement qu'en voiture  
16,5 % en moyenne dans l'Ain

Données INSEE 2018

Données ONPE 2018

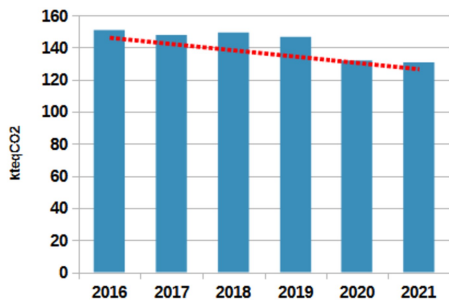
Données INSEE 2019

Le territoire de la communauté de communes Bugey Sud présente une proportion de bâti ancien important et un taux global de précarité énergétique supérieur à la moyenne départementale, d'autant plus prégnants que le territoire est assez dépendant de la voiture. La surface plantée en épicéas ou sapins, essences particulièrement vulnérables au changement climatique, se situe dans la moyenne départementale en proportion mais représente une surface assez conséquente. La part de surface cultivée irriguée s'élève à 8,5 % ce qui est relativement peu important à l'échelle du département. Ces 5 dernières années, 6 % seulement de la population ont été concernés par un arrêté de catastrophe naturelle. Les habitants du territoire ont connu moins de jours en alerte sécheresse que le reste du département (42 contre 71). Ce territoire apparaît donc moins vulnérable sur ces derniers sujets.

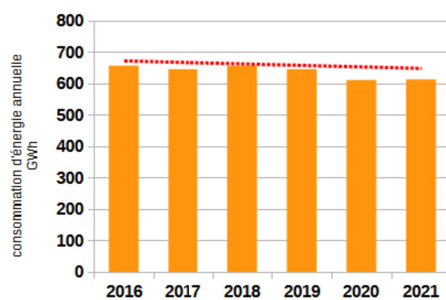
# Dynamique du territoire

## Gaz à effet de serre, consommation d'énergie et qualité de l'air

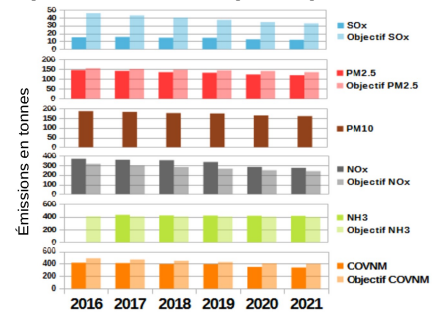
### Évolution des émissions de gaz à effet de serre



### Évolution de la consommation d'énergie finale



### Évolution des émissions de polluants atmosphériques

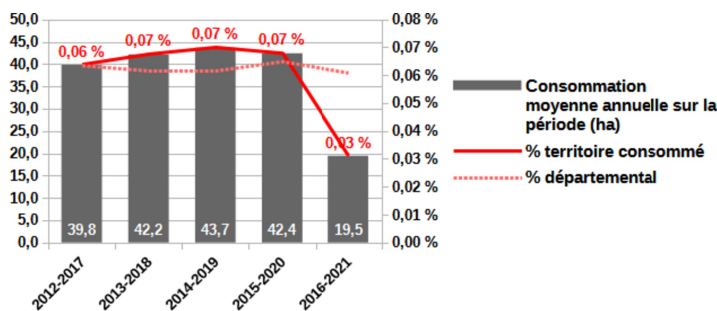


Données ORCAE 2016-2021 – les trajectoires de l'EPCI, représentées par la ligne rouge et les colonnes pâles, sont extrapolées à partir des objectifs nationaux.

Les émissions de gaz à effet de serre ont connu une baisse marquée en 2020, sans effet de rattrapage en 2021. Cette baisse concerne pour l'essentiel le secteur du transport, les deux autres secteurs principalement émetteurs – résidentiel et agriculture – ne montrant que des baisses modérées. Cette baisse exceptionnelle permet au territoire de tout juste tenir sa trajectoire. Un effet similaire s'observe sur la consommation d'énergie finale du territoire, là encore principalement sur le secteur du transport et non sur le principal autre secteur consommateur qu'est le résidentiel. En matière de polluants atmosphériques, les émissions du territoire évoluent à la baisse mais restent supérieures aux trajectoires visées pour les  $\text{NO}_x$  et le  $\text{NH}_3$ .

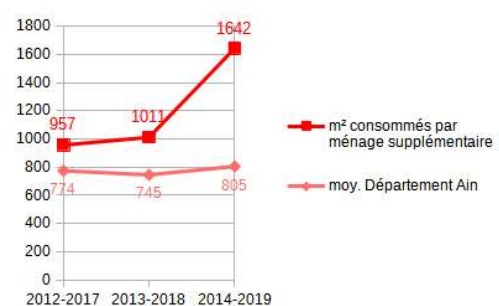
## Consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers

### Consommation foncière annuelle (moyenne lissée sur 5 ans)



Données observatoire national de l'artificialisation des sols (fichiers fonciers) 2012-2021 au 1<sup>er</sup> janvier de chaque millésime

### Consommation foncière moyenne par nouveau ménage sur 5 ans

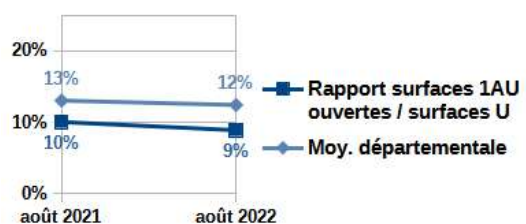


Données observatoire national de l'artificialisation des sols (fichiers fonciers) et INSEE 2012-2019 au 1<sup>er</sup> janvier de chaque millésime

La consommation foncière moyenne, qui apparaissait soutenue, chute en 2021 bien en-dessous du niveau départemental : cela s'explique par la consommation atypique relevée en 2016, le chiffre de 2021 étant plus représentatif d'une consommation moyenne faible.

Elle s'avère cependant élevée rapportée au nombre de nouveaux ménages, notamment sur la dernière période étudiée où elle est bien supérieure à la moyenne de l'Ain. La maîtrise de l'ouverture à l'urbanisation se maintient un peu plus restrictive qu'à l'échelle départementale : le territoire présente 9 % de zones AU ouvertes à l'urbanisation par rapport aux zones U, contre 12 % en moyenne dans le département.

### Proportion de zones AU ouvertes à l'urbanisation



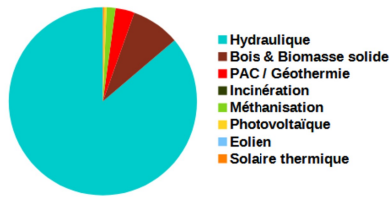
Données DDT01 2021-2022



# Le territoire en action

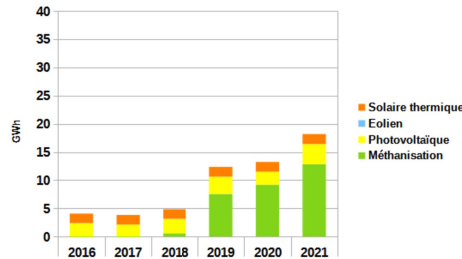
## Production d'énergie renouvelable

Répartition de la production d'EnR par filière en 2021



Données ORCAE 2021

Évolution de la production pour 4 filières EnR en développement

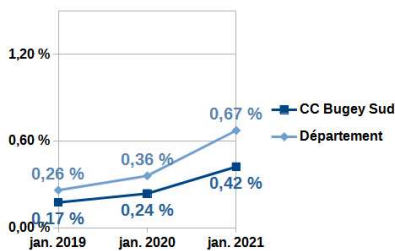


Données ORCAE 2016-2021

La production d'énergie renouvelable progresse ces dernières années, notamment la méthanisation, mais cette dernière ne dispose a priori pas d'une grande marge de progression. La production moyenne des installations photovoltaïques se maintient légèrement au-dessus de la moyenne de l'Ain (69 kWh/hab/an contre 66 en 2021). La couverture de la consommation électrique par la production EnR localement injectée sur le réseau de distribution reste nettement supérieure au département (20,4 % contre 6,1% en 2021) du fait de l'hydroélectricité.

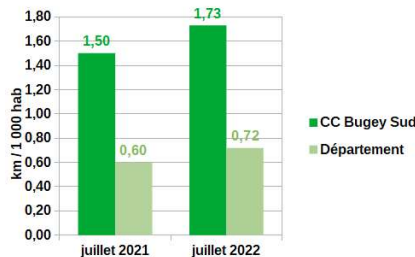
## Développement de la mobilité durable

Part de véhicules propres



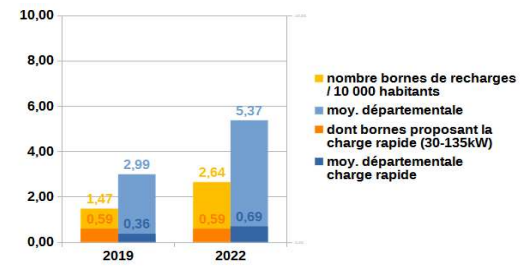
Données MTE-SDES 2019-2021

Infrastructures cyclables



Données OpenStreetMap-GeoVelo 2021-2022

Recharge électrique

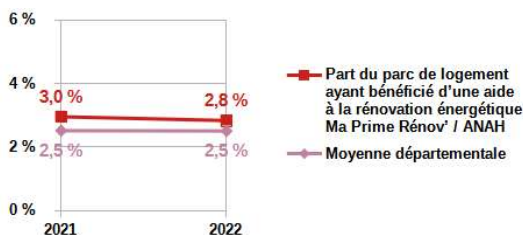


Données ChargeMap 2019, 2022

Le fort taux d'équipement en infrastructures cyclables par rapport au reste du département progresse encore en 2022 et ne s'explique pas que par la présence de la ViaRhôna. La part de véhicules propres, et plus encore celle de bornes de recharge électrique, progresse également, mais moins vite que le reste de l'Ain et en restant en-deçà des niveaux départementaux, pour ce territoire vaste, rural et assez montagneux qui dépend de la voiture.

## Rénovation énergétique du bâti

Part du parc de logements ayant bénéficié des programmes nationaux d'aides

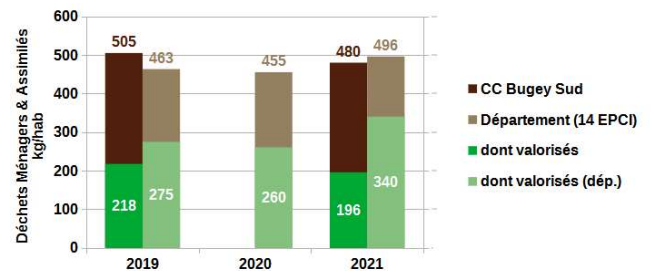


Données ANAH 2021-22

Sur ce territoire présentant un fort taux de parc bâti ancien, la dynamique de rénovation énergétique reste supérieure à la moyenne départementale, malgré une légère inflexion en 2022 sur le nombre de logements privés aidés financièrement.

## Économie circulaire

Part de déchets recyclés



Données SINOE 2019-2021 – certains millésimes peuvent être manquants

Si le volume global de déchets produits par habitant (480 kg) a diminué entre 2019 et 2021 pour se situer légèrement en-deçà du niveau départemental, le volume de déchets non recyclés reste stable et largement supérieur à la moyenne de l'Ain.

# Résilience du territoire

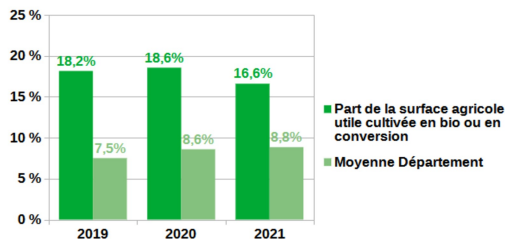
## Séquestration carbone

**235** Tonnes équivalent CO2 stockées par hectare

217 en moyenne dans l'Ain

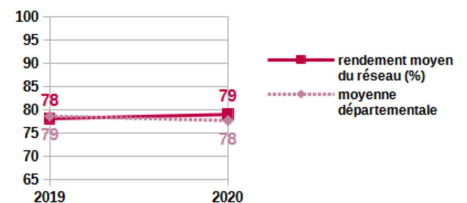
Données ORCAE 2018

## Part de l'agriculture biologique



Données Agence bio 2019-2021

## Rendement des réseaux d'eau potable

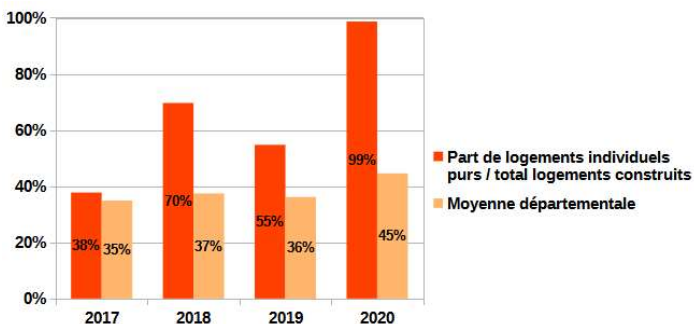


Données SISPEA 2019-2020

Le territoire stocke beaucoup de carbone notamment du fait de la présence notable d'espaces naturels et de forêts. Le taux d'agriculture biologique ne progresse pas mais se maintient à un niveau significativement supérieur au taux départemental, en dépassant l'objectif national de 15 % de la SAU en 2022. Le territoire est plutôt économe en eau potable, avec un rendement moyen des réseaux d'eau potable similaire en 2020 à celui de l'Ain (79 %) et une consommation d'eau potable domestique raisonnable (53 m<sup>3</sup>/hab/an), les deux chiffres étant en légère hausse par rapport à 2019.

# Habitat et mode de vie

## Part de logements individuels purs sur le nombre total de logements construits



Données Sitadel2 2017-2020

Malgré d'importantes variations selon les années, on peut constater que le modèle de la maison individuelle reste dominant dans la production neuve de logements ; la part de logements individuels n'est cependant pas si importante comparée à d'autres territoires ruraux du département.

Directeur de la publication :  
Vincent PATRIARCA, directeur départemental des Territoires de l'Ain  
Rédaction :  
DDT de l'Ain – Service Connaissances, Études et Prospective  
Date de publication : février 2023



<http://www.ain.gouv.fr/accompagnement-dans-la-transition-r1682.html>